

Fongicide céréales

Zoom® + Comet® 200 5L + 2.5L

A base de REVYSOL®

La nouvelle offre fongicide pour :

- Sécuriser le rendement
- Simplifier les chantiers de pulvérisation
- Raisonner la protection des céréales pour plus de rentabilité

SÉCURISER LE RENDEMENT



ZOOM®, nouveauté 2022 à base de REVYSOL®

Flexibilité unique

→ lien entre molécule et site de fixation fongique puissant (jusqu'à 100 fois plus puissant que celui des anciens triazoles), **y compris sur souches résistantes**

SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION

Atout IFT
Zoom® + Comet® 200 à 0,66 + 0.33 l/ha
= 0.72 IFT

Préventif ou curatif : une bonne efficacité des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes



Fenêtres de pulvérisation élargies

■ Contrôle des contaminations latentes en incubation dans la feuille
Grande activité curative*

■ Gestion des contaminations tardives
Persistance d'action remarquable



Indépendant des imprévus climatiques

- A l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie
- Efficace même par temps froid (dès 5°C)*

* Ne constitue pas une recommandation d'utilisation.

RAISONNER AUTREMENT LA PROTECTION FONGICIDE DES CÉRÉALES

Vous êtes engagé dans l'évolution des pratiques fongicides ?

Zoom® + Comet® 200 préserve les rendements.

- Economie ou réduction du T1 septoriose en blés
- Intégration de produits de biocontrôle (en T1)
- Performance sur ramularioses en orges



PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés



Septoriose

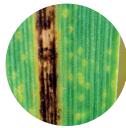


Rouille brune



Rouille jaune

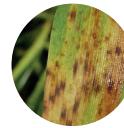
orges



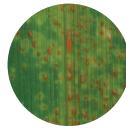
Helminthosporiose



Rhynchosporiose



Ramulariose



Rouille naine

EFFICACITÉ

++++

Très bonne

+++(+)

Bonne

+++(+)

+++

+++(+)

+++(+)

+++(+)

Ramulariose : maladie en progression

2000 : anecdote

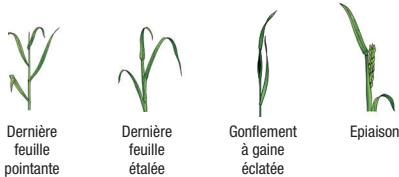
2019 : présente dans 40% des parcelles

(Source : 1 289 essais BASF France de 2000 à 2019)

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

blés

Zoom® + Comet® 200
0.66+0.33 à 0.77+0.38



Dernière feuille pointante

Dernière feuille étalée

Gonflement à gaine éclatée

Epiaison

Zoom® + Comet® 200
0.6+0.3 à 0.66+0.33

orges



Dernière feuille pointante

Dernière feuille étalée

Sortie des barbes

DOSAGE FACILE : ratio 2 pour 1

6.5 à 7.5 ha pour les blés
7.5 à 8 ha pour les orges

QU'EST CE QUE LE PACK ZOOM® + COMET® 200 5L + 2.5 L?

	ZOOM®	COMET® 200
AMM	N° 2210568	N°2100151
Composition	66,7 g/L mefenotifluconazole* + 63,3 g/L fluxapyroxad** *nom d'usage Revysol **nom d'usage Xemium	200 g/L pyraclostrobine
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés (blé, tritacale, épeautre) : septoriose, rouille(s) Orge : rhynchosporiose, helminthosporiose et ramulariose Seigle : rhynchosporiose, rouilles	Blés, tritacale, épeautre : rouille (s) Orge : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,1 L/ha
ZNT Aquatique	5 mètres	5 mètres pour 1 application, 20 mètres pour 2 applications
ZNT Arthropodes		5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an (Entre BBCH 30 et 69)	2 (sauf helminthosporiose orge 1/an)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie:
gants NF EN ISO 374-1 réutilisables
EN16523+1/A1 (type A), EPI Vestimentaire conforme à la norme EN ISO 27065/A1, demi-masque filtrant antiaérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre antiaérosol (EN 143) de classe P3

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecuy Ecuy Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 981CFE1021R. Septembre 2021

Zoom® : SGH05, SGH07, SGH09 – Danger - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Toxique pour les organes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - **SPE 8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison.**

Comet® 200: SGH07, SGH08, SGH09 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH05 SGH07 SGH08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.